

RETROUVANCE HAUTE- PROVENCE

Massif des Monges Randonnée itinérante

6 jours / 5 nuits



Au coeur du massif des Monges, en Haute-Provence, la randonnée Retrouvance® vous emmène par ses sentiers muletiers et atypiques, anciennement arpenté par les femmes et les hommes du territoire. Il vous amène à la découverte de splendides paysages abritant une faune, une flore et une géologie caractéristique et unique pour ne pas dire emblématique du massif des Monges.

L'histoire forestière et le pastoralisme sont à l'image de l'évolution humaine de ce territoire, retraçant les grandes périodes d'occupation ou d'abandon de ces hautes terres et soulignant le combat permanent entre l'homme et la nature. Ce « petit bout de France » saura satisfaire votre soif de liberté, de découverte et de rencontre inoubliable.

PROGRAMME

Jour 01 : SELONNET (1600 m) – AUZET (1250 m) pour les départs de juin, septembre et octobre

Départ à 13h30 du point d'accueil de Selonnet, direction la station de ski de Chabanon. Pour cette première randonnée nous traversons le plateau d'Iroire, lieu à la richesse floristique remarquable, puis le Col de Lauzerot, espace de pastoralisme intact. Arrivée à Auzet par une piste forestière.

Dîner et Nuit : Gîte du Serre situé au cœur du village d'Auzet, architecture passive, terrasse dominante. Salle à manger, cuisine, 2 chambres de 2 lits simples, 1 salle de bain, 1 WC.

A l'étage inférieur : 5 chambres de 2 lits simples, 2 salles de bains

Dénivelée : + 280 m ; - 640 m Distance : 15 km Horaire : 3h30 de marche environ

Jour 01 : SELONNET (1600 m) – BARLES (1000 m) pour les départs de juillet et août

Départ à 9h00 du point d'accueil de Selonnet, direction la station de ski de Chabanon. Pour cette première randonnée nous traversons le plateau d'Iroire, lieu à la richesse floristique remarquable, puis le Col de Lauzerot, espace de pastoralisme intact. Arrivée à Barles par le col de Pinée.

Dîner et Nuit : Gîte de Gonin, dans un site proche mais à l'écart du village, nous sommes dans la Réserve géologique de Haute Provence, la plus vaste d'Europe. Le gîte se compose de trois volumes : Un bâtiment commun : 1 salle à manger – cuisine, 1 WC et une grande terrasse ensoleillée, un premier volume indépendant (3 chambres de 2 lits simples, 2 salles de bain, 1 WC). Un second volume indépendant (4 chambres de 2 lits simples, 2 salles de bain, 1 WC).

Dénivelée : + 500 m ; - 1040 m Distance : 15 km Horaire : 6h00 de marche environ

Jour 02 : AUZET - BARLES (1000 m) pour les départs de juin, septembre et octobre

A travers la forêt communale d'Auzet, puis le col du Lauzerot, l'itinéraire nous approche du premier sommet à plus de 2000 m « Tête Grosse », environné d'anciennes cabanes pastorales. Puis par le Col de la Pinée nous redescendons sur la vallée du Bès et Barles.

Dîner et Nuit : Gîte de Gonin ; dans un site proche mais à l'écart du village, nous sommes dans la Réserve géologique de Haute Provence, la plus vaste d'Europe.

Le Gîte se compose de trois volumes :

- Un bâtiment commun : 1 salle à manger – cuisine, 1 WC et une grande terrasse ensoleillée

- Un premier volume indépendant : 3 chambres de 2 lits simples, 2 salles de bain, 1 WC

- Un second volume indépendant : 4 chambres de 2 lits simples, 2 salles de bain, 1 WC

Dénivelée : + 860 m ; - 1130 m Distance : 20 km Horaire : 7h00 de marche environ

Jour 02 : BARLES – FONTBELLE (1320 m) pour les départs de juillet et août

Une grosse étape : Après un court cheminement sur une route et une piste forestière nous traversons le massif sous la Grande et la Petite Cloche, sommets typiques de ces reliefs. Ensuite, par un sentier vers le col Saint Antoine le paysage embrasse les crêtes de Conaples, le sommet des Monges. Cette magnifique étape s'achève avec le passage des crêtes de Géruen.

Dîner et Nuit : Maison forestière rénovée de Fontbelle, sur la commune de Castellard Melan, en pleine forêt à proximité du col de Fontbelle. Présence d'une faune riche (chamois, mouflons, marmottes et aigles). Espace avec tables de pique-nique et une fontaine. En rez-de-chaussée : salle à manger, cuisine, 2 chambres de 2 lits simples, 1 salle de bain, 1 WC. A l'étage : 4 chambres de 2 lits simples, 2 salles de bain et dans les combles : 1 chambre de 2 lits.

Dénivelée : + 1130 m ; - 810 m Distance : 19.1 km Horaire : 8h00 de marche environ

Jour 03 : BARLES - FONTBELLE (1320 m) pour les départs de juin, septembre et octobre

Une grosse étape : Après un court cheminement sur une route et une piste forestière nous traversons le massif sous la Grande et la Petite Cloche, sommets typiques de ces reliefs.

Ensuite, par un sentier vers le col Saint Antoine, le paysage embrasse les crêtes de Conaples, le sommet des Monges. Cette magnifique étape s'achève avec le passage des crêtes de Géruen.

Dîner et Nuit : Maison forestière rénovée de Fontbelle, sur la commune de Castellard Melan, en pleine forêt à proximité du col de Fontbelle. Présence d'une faune riche (chamois, mouflons, marmottes et aigles). Espace avec tables de pique-nique et une fontaine.

En rez-de-chaussée : salle à manger, cuisine, 2 chambres de 2 lits simples, 1 salle de bain, 1 WC. A l'étage : 4 chambres de 2 lits simples, 2 salles de bain et dans les combles : 1 chambre de 2 lits.

Dénivelée : + 1130 m ; - 810 m

Distance : 19.1 km

Horaire : 8h00 environ

Jour 03 : FONTBELLE – FONTBELLE pour les départs de juillet et août

Installés à Fontbelle pour deux soirées, les préparatifs sont allégés d'autant et nous profitons pleinement du site.

Votre accompagnateur saura tirer le meilleur parti de cette journée intercalée entre deux grosses étapes.

Selon l'arrivée de la veille et l'humeur du moment, randonnée en boucle sur les crêtes et sommet de Géruen (+/- 560m) ou sur la montagne de Mélan par la grotte St Vincent (+/-430m), dans tous les cas une visite dans l'intimité du secteur.

Jour 04 : FONTBELLE - LAC DES MONGES (1550 m)

Encore une très belle journée, la plus haute du séjour avec un panorama à 360° sur le Massif des Monges et vue sur le Massif des Ecrins.

Passage par le village d'Authon, puis ascension du sommet des Monges (2115m) par les crêtes de Pierre Mont et de Conaples qui nous porteront vers cet objectif valorisant. Enfin, descente vers le gîte du lac des Monges.

Dîner et Nuit : Gîte du Lac des Monges

Situé au coeur de la forêt et non loin du lac des Monges, l'hébergement est un plain-pied construit en 2017. Fonctionnement en autonomie énergétique. 1 salle de vie avec cuisine équipée donnant sur une grande terrasse – 1 salle de bain, dont 1 WC (handicapé). 1 chambre attenante à la salle d'eau avec 2 lits superposés, 2 chambres avec accès par l'extérieur équipées chacune de 2 lits superposés.

Dénivelée : + 1025 m ; - 820 m

Distance : 18.3 km

Horaire : 6h30 environ

Jour 05 : LAC DES MONGES - BAYONS (900 m)

Superbe étape panoramique passant par le col de Clapouse, un des plus connus du massif, et 3 sommets à plus de 2000m dont l'Oratoire. En fin de journée, les crêtes de la Colle dominant la vallée de Bayons, lieu de notre dernière soirée.

Dîner et Nuit : Gîte du Château, situé en plein centre du village de Bayons, au second étage de cette ancienne demeure : salle à manger – cuisine, 2 wc, 2 salles de bain, 3 chambres de 2 lits simples, 1 chambre 1 lit simple 3eme étage (Combles) : 1 salle de bain, 1 wc, 2 chambres de 2 lits simples, 1 chambre de 3 lits simples

Dénivelée : + 830 m ; - 1430 m

Distance : 16.5 km

Horaire : 7h00 environ

Jour 06 : BAYONS - SELONNET (1600 m)

Notre dernier jour de marche nous ramène à notre point de départ, traversant la Grande Gineste et la montagne de Val Haut, passant au pied de la Chanau (1885 m) et de Tête Grosse.

La navette vous attend à la station de Chabanon vers 16h30 pour redescendre sur Selonnet

Dénivelée : + 1250 m ; - 580 m

Distance : 18.6 km

Horaire : 6h30 environ

Ce programme est susceptible d'être modifié à tout moment par le professionnel encadrant en fonction des conditions climatiques, des aptitudes physiques et techniques des participants

Il est important de prendre en considération le fait que l'Accompagnateur en Montagne peut modifier les itinéraires en fonction des conditions météorologique et/ou de terrains et/ou du niveau du groupe. Les itinéraires resteront sensiblement les mêmes, il existe des échappatoires/variantes qui permettent de raccourcir ou de rallonger les journées.

AUTRES RANDONNES ORGANISEES SUR LE MEME PRINCIPE :

Retrouvance Haut Verdon – Val d'Entraunes

Retrouvance Pyrénées – Vicdessos

Retrouvance Ardèche

Retrouvance Val de Loire

Retrouvance Drôme

Retrouvance Bugey

Retrouvance Millevaches

Retrouvance Buesch Devoluy

Fiches descriptives sur demande

LES PLUS DE RETROUVANCE HAUTE-PROVENCE

- Une grande richesse des paysages et des milieux traversés au coeur d'un massif grandiose
- Les 5 gîtes neufs, confortables aux portes de la frontière sauvage ou en coeur de village
- La découverte du métier de forestier au cours de votre séjour

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Pour les départs du 09/06-23/06-01/09 et du 20/10/24 : Dimanche à 13h30 devant le point d'accueil de Selonnet (mairie-parking sur place). Vous laisserez vos bagages et partirez par navette en direction de votre première balade.

Pour les départs du 14/07, 28/07, 11 et 18/08/24 : Dimanche à 9h devant le point d'accueil de Selonnet (Mairie –parking sur place). Vous laisserez vos bagages et partirez directement par navette à 9h30 en direction de votre première balade.

Accès voiture : Consultez votre itinéraire sur www.viamichelin.fr

A 51 depuis Aix-Marseille ou Grenoble. -

Par Digne : sortie 20 vers Digne-les-Bains, puis N85 jusqu'à Digne, direction Barcelonnette par la D900 via la Javie, le Vernet, Seyne Les Alpes puis D1 jusqu'à Selonnet (1h30 depuis Digne Les Bains). Depuis Gap, suivre la D900b jusqu'à Espinasse puis D900b direction Barcelonnette, puis St Vincent les Fort /col St Jean par la D900 direction Seyne les Alpes, D1 à Selonnet.

Consultez votre itinéraire sur www.viamichelin.fr

Accès train : Transport en commun (via Digne les Bains – 04000) : pas de liaison possible le jour même

Depuis Gare TGV Aix en Provence à Digne les Bains : bus LER Ligne 26 (2h15) + bus LER ligne 28 (1h15) + prévoir nuit à Selonnet

Depuis Nice à Digne les Bains : Train des Pignes gère par les Chemins de Fer de Provence (ligne régionale). <http://tourisme.trainprovence.com/>
Au départ de Digne Les Bains Gare routière : bus LER 28 > arrêt Selonnet Rd 900
http://www.sncf.com/fr/trains/intercites/lignes_nuit/paris-austerlitz-briancon Gare SnCF de Gap + puis taxi ou covoiturage (39.5 km)

DISPERSION

Fin du séjour vers 16h30 devant le point d'accueil de Selonnet.

Hébergements avant ou après la randonnée : Nous contacter.

NIVEAU

Niveau 3 + sur une échelle de 5. Marcheurs sportifs+.

Séjour pour bons randonneurs. De 4 à 8h de marche et/ou 280m à 1250m de dénivelé positif et 545m à 1430 m de dénivelé négatif dans la journée. Les randonnées s'effectuent sur des sentiers entre 850 m à 2115 m d'altitude. Bonne condition physique. Pas de difficulté technique mais circuit physique par la longueur des étapes et le dénivelé.

HEBERGEMENT

Gîtes 12/14 places restaurés au coeur de la nature ou en centre village, réservés à l'usage exclusif de votre groupe

Les gîtes forestiers de Fontbelle et du lac des Monges sont autonomes en électricité (photovoltaïque). La prise disponible sera utilisable uniquement pour recharger du petit matériel : téléphone portable ou un appareil photo (sèche-cheveux exclus). Vous n'êtes pas assuré de l'intégralité des liaisons téléphoniques car le circuit se déroule en montagne. Avec son cortège de zones d'ombre... Mais vous parviendrez à faire un petit coucou à vos proches de temps en temps.

DRAPS ET COUETTES fournis (sauf mesures anti-covid, se renseigner auprès d'ATLAS), pas besoin de prendre votre sac de couchage.

TRANSFERTS INTERNES

-

PORTAGE DES BAGAGES

Le portage des bagages est assuré par un logisticien. Le client n'aura à porter que son pique-nique de la journée et quelques affaires personnelles de la journée.

GROUPE

De 6 à 12 personnes.

ENCADREMENT

Par un accompagnateur en moyenne montagne breveté ou diplômé d'état ainsi qu'un logisticien qui transporte les bagages ouvre les gîtes et s'occupe des ravitaillements.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

IMPÉRATIF pour faciliter le portage des bagages durant le séjour, géré par le logisticien, prévoir un sac à dos ou un sac de voyage souple, par personne et d'un maximum de 10 kg.

- Un petit sac à dos 30/45 litres pour les journées de marche.
- Une bonne paire de chaussures de marche souples avec une bonne semelle (type Vibram) et tige montante pour une bonne tenue de la cheville, si possible vous ayant déjà servi.
- Bâtons de marche ou canne télescopique
- Une veste imperméable et respirante (type gore tex®)

- Un vêtement de pluie (cape)
- Un pantalon confortable pour la marche, un short et un survêtement pour le soir
- Une polaire, un pull-over
- Une chemise légère à manches longues
- Sous-vêtements de rechange
- Plusieurs paires de chaussettes, paire de gants fins type polaire, bonnet, casquette
- Une boîte plastique hermétique (contenance 1 litre) pour le conditionnement des pique niques, couteau, cuillère et fourchette + une gourde 1.5 à 2 litres
- Mini trousse à pharmacie avec électroplaste, 2ème peau, gaze, désinfectant et aspirine.
- Médicaments personnels si traitement + ordonnance
- Lunettes de soleil, lampe de poche (frontale de préférence), crème solaire, stick à lèvres
- Une serviette de toilette.
- Votre appareil photo
- **Draps et couettes fournis : pas besoin de prendre de sac de couchage**
- Votre contrat d'assistance et une attestation d'assurance valable en montagne
- Papiers d'identité + argent et CB

Pour votre confort et votre sécurité, partez bien équipés. Nous sommes à votre disposition pour vous conseiller dans vos choix de vêtements, sac à dos, chaussures...

DATES ET PRIX

Dates : Du Dimanche au Vendredi	Prix par personne
Du 09 au 14 juin 2024	815 €
Du 23 au 28 juin 2024	815 €
Du 14 au 19 juillet 2024	815 €
Du 28 juillet au 02 août 2024	815 €
Du 11 au 16 août 2024	815 €
Du 18 au 23 août 2024	815 €
Du 27 août au 01 septembre 2024	815 €
Du 01 au 06 septembre 2024	815 €
Du 20 au 25 octobre 2024	815 €

LE PRIX COMPREND

L'hébergement incluant les draps et les repas en pension complète, du dîner du jour 01 au pique-nique du jour 06,
L'encadrement,
Le transport des bagages, les transferts nécessaires au déroulement normal de la randonnée.

LE PRIX NE COMPREND PAS

Le moyen de transport jusqu'au lieu de rendez-vous et le retour
Les transferts éventuels non prévus pendant la randonnée
Les assurances
L'équipement individuel
Les dépenses personnelles
Les boissons en dehors des repas
Tout ce qui n'est pas mentionné dans le prix comprend

POUR EN SAVOIR PLUS

FORMALITES

- Passeport ou carte d'identité en cours de validité + carte sécurité sociale
- RC : Chaque participant doit être couvert en Responsabilité civile (dans le cadre d'une activité randonnée à titre de loisirs)

– L'assurance rapatriement est obligatoire. Une assurance annulation est fortement conseillée. Si vous n'en possédez pas, A.T.L.A.S. vous propose un contrat Europ Assistance comprenant l'assistance/rapatriement, l'assurance annulation et interruption du séjour et bagages et effets personnels (voir rubrique assurance et annulation)

Vous n'êtes pas assuré de l'intégralité des liaisons téléphoniques car le circuit se déroule en montagne. Avec son cortège de zone d'ombre... mais vous parviendrez à faire un petit coucou à vos proches de temps en temps !

CARTOGRAPHIE

1/25 000° IGN – Serie TOP 25 – 3439 ET – SEYNE / CHABANON. GRANS PUY - TETE DE L'ESTROP

1/25 000° IGN – Serie TOP 25 – 3339 ET - LA MOTTE-DU-CAIRE - VALLE DU SASSE

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com , ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

ANNULATION De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

ANNULATION De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

Dans le **cas général**.

- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 100% du montant du séjour.

Dans le cas particulier de séjour incluant l'émission d'un **billet d'avion non remboursable** ou **l'affrètement d'un bateau**.

De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €

De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour

A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les **groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne**, le désistement d'une partie seulement des participants entrainera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. **L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.**

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- **Assurance Annulation + Assurance Bagages + extension Epidémies (3,4 % du montant du séjour).**
- **Assurance Frais de Recherche et Secours + Assistance Rapatriement + extension Epidémies (2 % du montant du séjour).**
- **Assurance Multirisques Annulation + Assurance Bagages + Retard de transport, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension Epidémies (4.8 % du montant du séjour).**

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur www.espace-evasion.fr/telechargements ou sur simple demande. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

L'assurance Annulation

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les événements garantis sont :

- L'annulation pour **motif médical** : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour **causes dénommées** :
 - * Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
 - * La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation toutes **causes justifiées** (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).
- **Assurance Bagages** : plafond de 1500 €

Extension Epidémies :

- Annulation pour maladie en cas d'épidémie/pandémie, refus d'embarquement suite à prise de température, en cas d'absence de vaccination devenue obligatoire (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de **la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.**

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux hors du pays de résidence,
- la prolongation de séjour (10 nuits maximum)

- l'avance de fonds à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- la responsabilité civile vie privée à l'étranger
- ...

Extension Epidémies :

Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Soutien psychologique suite à mise en quarantaine

Frais médicaux sur place

Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)

Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

L'Assurance Multirisques

Cette assurance reprend **les garanties des assurances annulation et assistance rapatriement**, elle est complétée par deux garanties :

Interruption de séjour : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les événements garantis sont :

- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par événement, ou d'activité 100 € par jour (maximum 3 Jours)

Retard de transport : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

Si vous avez subi un retard de transport plus de 4 heures (avion, train, bateau), une indemnité avec plafond de 50 € par personne pour un retard de 4 à 8 h, de 100 € par personne pour un retard supérieur à 8 heures

Les indemnités sont cumulables si le retard est subi par le trajet aller, le trajet retour ou un trajet pendant le voyage.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

ESPACE EVASION

Agence de Voyages – IM.074.10.0036

Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex

Assurance responsabilité civile professionnelle : MMA Mutuelles du Mans Assurances –

Sarl SAGA – BP 54 – 69922 OULLINS Cédex